



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Acquisition d'une parcelle de terrain pour réaliser une jonction
piétonne entre la rue Gambetta et la rue de Fontenay/Place des
Capucins (BN n° 688)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080513

Capucins (BN n° 688)

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Entre les rues Gambetta et Fontenay, il est prévu de réaliser une jonction piétonne afin de faciliter le déplacement des personnes entre les quartiers concernés, en utilisant les parcelles dont la Ville est déjà propriétaire. Il n'en reste plus qu'une à acquérir, à savoir la parcelle cadastrée section BN n° 688 de 51 m² que ses propriétaires, Monsieur BOURGOIN Maxime et Madame DAUNY Marie ont accepté de céder à la Ville au prix de 2000 € (conforme à l'avis du Domaine).

Séparant la partie acquise de celle restant appartenir aux propriétaires, un mur sera édifié par la Ville en corrélation avec les hauteurs des autres murs entourant la propriété concernée (h : 3 m).

Imputation budgétaire au chapitre 21 – fonction 8241 – compte 2111 du Budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle BN n° 688 au prix de 2000 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL